



Maison Familiale Rurale le Grand Mas

30700 UZES
Tél. 04 66 22 18 26 - Fax. 04 66 22 50 21
E-mail : mfr.uzes@mfr.asso.fr

Les métiers de la nature par alternance

Certificat de Technicien en Jardins Espaces Verts

**Après un CAP(A), BEP(A)
ou une classe de seconde :**

***Acquérir les techniques
d'aménagement paysager, sur deux ans***

- contenu détaillé de cette formation au verso -

Formation sous contrat d'apprentissage



CERTIFICAT DE TECHNICIEN en Jardins Espaces Verts

Le Certificat de Technicien en Jardins espaces verts est une qualification de niveau IV à la fois technique, scientifique, économique et générale, visant à développer la culture et l'esprit d'entreprise, qui se prépare en 2 ans.

Elle permet à ses titulaires d'accéder à des fonctions de niveau technicien dans les divers secteurs de l'activité agricole et rurale.

La préparation du Certificat de Technicien en Jardins Espaces Verts est réalisée par alternance en associant la formation à des séjours en entreprise. Cette méthode permet d'allier la théorie et la pratique. Elle offre la découverte grandeur nature du cadre de travail et de la profession. Cette formation est exigeante par l'initiative et le travail personnel qu'elle demande.

Contenu

Encadrement-coordination

Module 1 : Participer au management général de l'entreprise

Conduire les travaux paysagers

Module 2 : Assurer la conception d'un aménagement paysager
Module 3 : Maîtriser la réalisation d'un aménagement paysager
Module 4 : Assurer l'entretien après l'installation

Assurer la gestion technique et économique des chantiers

Module 5 : Maîtriser la sécurité des chantiers
Module 6 : Assurer le bon état de marche des matériels
Module 7 : Assurer le suivi du chantier

Participer à la gestion de l'entreprise

Module 8 : Contribuer à la stratégie marketing
Module 9 : Participer à la gestion des ressources humaines
Module 10 : Analyser les résultats comptables et financiers



Débouchés

Entrer dans la vie active :

- Entreprises privées de Jardins Espaces Verts,
- Services techniques espaces verts des Mairies et autres administrations (hôpitaux, maisons de retraite...)
- Golfs
- Intérim
- Chèques emploi service universel
- Créer son entreprise

Poursuivre ses études : BTSA



Aides financières

Aide du Conseil Régional de 2 € par repas et 5 € par nuitée.
 Salaire suivant un % du SMIC en fonction de l'âge (voir tableau)

Année d'apprentissage	16/17 ans	18/20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année	25 %	41 %	53 %
2 ^{ème} année	37 %	49 %	61 %

Tarifs CTJEV

Internat : 158 € par mois
Demi-pension : 82 € par mois
Externat : 14 € par mois

Internat

Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, depuis 1964